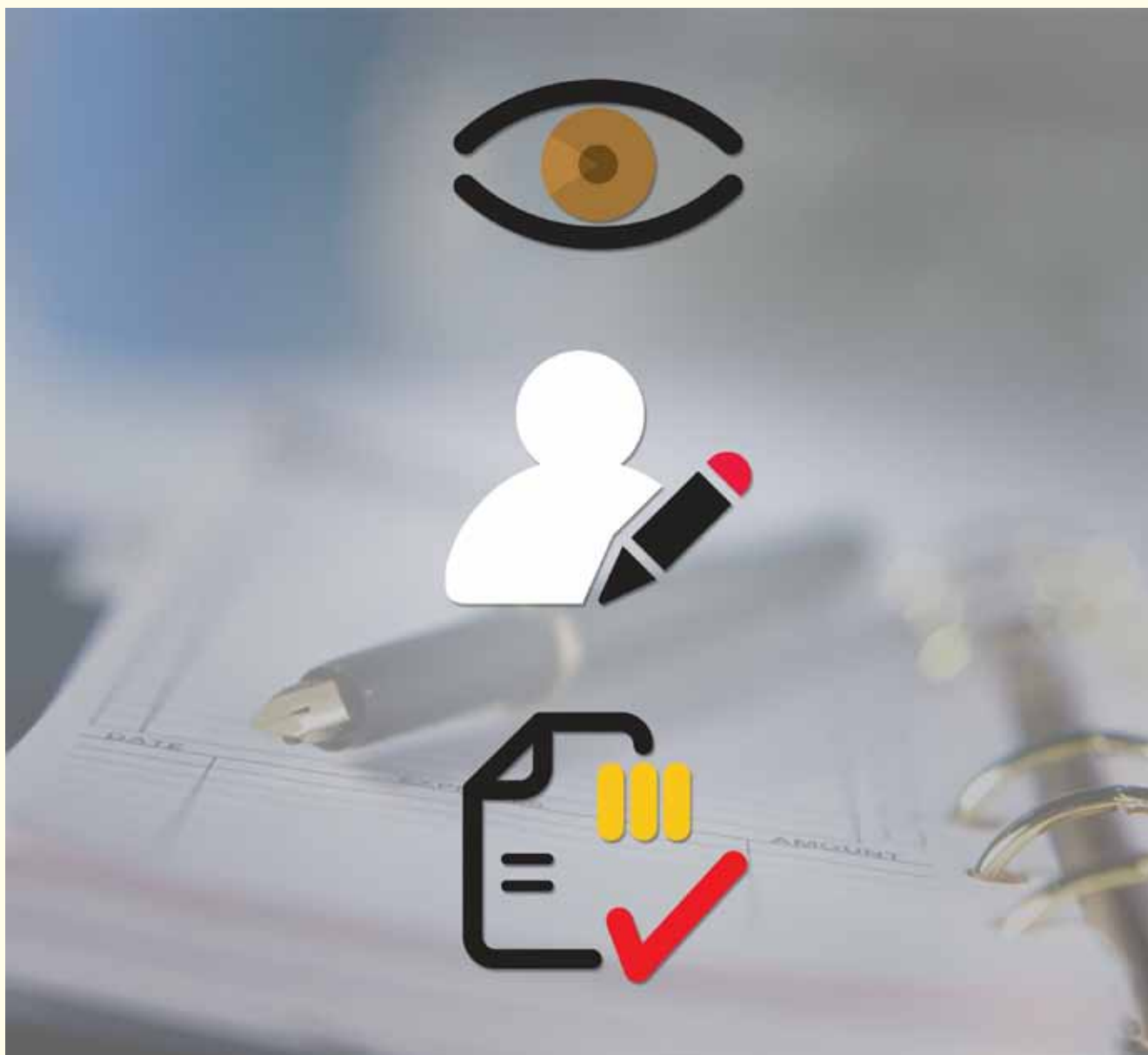


Outils de suivi, de supervision et d'évaluation au service des initiatives communautaires



Organisation
mondiale de la Santé

Bureau régional de la Méditerranée orientale

**Outils de suivi, de supervision
et d'évaluation
au service des initiatives communautaires**



**Organisation
mondiale de la Santé**

Bureau régional de la Méditerranée orientale

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Bureau régional de la Méditerranée orientale

Outils de suivi, de supervision et d'évaluation au service des initiatives communautaires

Bureau régional de la Méditerranée orientale

p. Édition anglaise au Caire

ISBN : 978-92-9021-744-2

ISBN : 978-92-9021-745-9 (en ligne)

1. Planification en santé communautaire 2. Financement organisé

3. Indicateurs d'état de santé 4. Évaluation de programme

5. Recherche participative communautaire I. Titre II. Bureau régional de la Méditerranée orientale

ISBN : 978-92-9021-748-0

(Classification NLM : WA 546)

ISBN : 978-92-9021-747-3 (en ligne)

© Organisation mondiale de la Santé 2011

Tous droits réservés

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé ne garantit pas l'exhaustivité et l'exactitude des informations contenues dans la présente publication et ne saurait être tenue responsable de tout préjudice subi à la suite de leur utilisation.

Il est possible de se procurer les publications de l'Organisation mondiale de la Santé auprès du Service Distribution et Ventes, Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de la Méditerranée orientale, Boîte postale 7608, Cité Nasr, 11371 Le Caire (Égypte), Téléphone : +202 2670 2335, Télécopie : +202 2670 2492 ; adresse électronique : PAM@emro.who.int). Les demandes relatives à la permission de reproduire des publications du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, partiellement ou en totalité, ou de les traduire – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, à l'adresse ci-dessus ; adresse électronique : WAP@emro.who.int

Conception graphique : Pulp Pictures

Impression : Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, Le Caire

Table des matières

Introduction	5
Profil du site	9
Liste de contrôle pour le suivi et la supervision	17
Liste de contrôle pour le suivi et la supervision	20
Rapport trimestriel	25
1. Projets et champ d'application	27
2. Indicateurs sanitaires et sociaux	27
3. Nombre de réunions, de formations et de visites de supervision	28
4. Prêts et montants recouverts (en monnaie locale)	28
5. État financier	29
Outil d'évaluation	31
Profil du pays	34
Origine des fonds	34
Profil des projets : santé, activités sociales et croissance économique	35
Enquête initiale pour l'évaluation des initiatives communautaires	36
Proposition de plan d'action pour l'évaluation	37
Outil d'évaluation pour le travail de terrain	38
Évaluation de la mobilisation nationale	44

Introduction

Introduction

À propos des outils

La présente publication comporte des outils de suivi, de supervision et d'évaluation des initiatives communautaires. Elle est divisée en quatre parties : profil du site, liste de contrôle pour les activités de suivi et de supervision, rapport trimestriel et outil d'évaluation. Chaque partie poursuit un objectif spécifique, porte sur un lieu donné et expose une méthodologie particulière. Quatre outils distincts ont été réunis dans un même manuel afin de simplifier la tâche des évaluateurs locaux et nationaux et d'assurer l'utilisation d'une méthodologie commune. Ces outils possèdent tous la même structure, ce qui permettra de comparer les données sur différentes périodes et d'identifier les réussites et les échecs du programme d'initiatives communautaires local ou national. Les outils sont fondés sur les neuf grands thèmes énumérés ci-dessous, qui sont fondamentaux pour le processus de mise en œuvre des initiatives communautaires.

- Organisation et mobilisation de la communauté ;
- Collaboration intersectorielle et partenariats ;
- Système d'information communautaire ;
- Eau, assainissement et sécurité sanitaire des aliments ;
- Développement sanitaire ;
- Préparation aux situations d'urgence et riposte ;
- Éducation et alphabétisation ;
- Développement des compétences, formation professionnelle et renforcement des capacités ;
- Activités de micro-crédit.

Note : tous les formulaires inclus dans ce manuel peuvent être modifiés en fonction des besoins et critères du pays et adaptés aux structures locales ainsi qu'à la situation socioéconomique et sanitaire.

Profil du site

Le formulaire « Profil du site » est utilisé pour obtenir une vue d'ensemble du site de mise en œuvre choisi. Ce dernier doit fournir des données similaires (par téléchargement) à RASDOON, le système régional de surveillance fondé sur le Web. Les informations générales obtenues grâce à ce formulaire sont extrêmement utiles pendant l'étape initiale du processus de suivi. Cet outil prend en considération les données démographiques, la gestion des établissements de santé, la disponibilité des infrastructures de base et des services sociaux, l'organisation de la communauté (en précisant le nombre de représentants de groupes formés), les membres du comité de développement de la communauté ou du village, la situation éducative et sanitaire et les conditions d'assainissement, ainsi que les principales interventions communautaires. Il comprend également un aide-mémoire sur les besoins de la communauté et ses plans d'avenir.

Liste de contrôle pour le suivi et la supervision

Cet outil précis et bref est composé de 24 questions centrales, qui visent à faciliter le travail de l'évaluateur, consistant à obtenir des données utiles et spécifiques au cours de ses visites de supervision et de suivi sur les sites de mise en œuvre. Les réponses collectées formeront un aperçu des effets des interventions, soulignant les domaines de réussite ainsi que ceux pour lesquels une amélioration est nécessaire. Chaque question étant très nuancée, le questionnaire permet de faire apparaître un panorama rapide de la

situation réelle sur chaque site d'intervention. Il simplifie le processus de supervision du site de mise en œuvre, puisqu'il peut être rempli au cours d'une seule journée de visite. Les 24 questions sont directement tirées de *Community-based initiatives self-monitoring tool: 100-point checklist*¹ [Outil d'autosurveillance des initiatives communautaires : une liste de contrôle en cent points]. Cet outil encourage donc les comités de développement des communautés tout comme ceux des villages à utiliser la liste de contrôle en 100 points comme un dispositif de long terme.

Rapport trimestriel

Tous les trois mois, un rapport doit être rédigé au niveau périphérique, de façon à collecter les informations importantes auprès des sites de mise en œuvre. L'administrateur d'un programme peut suivre ses progrès s'il reçoit des rapports et des informations en retour sur ses succès et sur les obstacles qu'il rencontre. Le rapport trimestriel sur les initiatives communautaires viendra compléter les conclusions des visites sur le terrain effectuées par le superviseur et celles des autres rapports envoyés par les sites de mise en œuvre. Des rapports bien structurés auront aussi des retombées positives sur les performances du personnel de terrain des initiatives communautaires et sur celles des représentants de la communauté, car ils fourniront des données probantes et solides permettant de démontrer les performances des sites d'initiatives communautaires. Les informations communiquées dans un rapport trimestriel normalisé peuvent en outre faciliter la préparation des rapports régionaux, des plans d'extension et des activités de sensibilisation et de formation.

Outil d'évaluation

L'outil d'évaluation actuel est très complet, pratique et facile à utiliser. Il a été adapté pour être conforme aux outils de supervision et de suivi présentés ci-dessus. Cet outil couvre neuf domaines essentiels des programmes d'initiatives communautaires, aux plans national et local. L'évaluation peut être réalisée au moyen de visites sur le terrain et d'entretiens, et par la consultation des rapports et des données disponibles sur les sites de mise en œuvre. L'outil d'évaluation facilite les discussions avec toutes les parties prenantes, notamment les représentants communautaires, les membres des comités de développement des villages et des communautés, les enseignants, les groupes de femmes et ceux de jeunes, les partenaires et les administrateurs de programmes.



¹ *Community-based initiatives self-monitoring tool: 100-point checklist*. Le Caire, Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, 2009.

Profil du site

Profil du site

1. Informations générales

- Nom du pays :
- Nom du gouvernorat, de l'État ou de la province :
- Nom du district, de la localité ou de la municipalité :
- Nom du site de démonstration :
- Type de site de démonstration (ne cocher qu'une seule case) :

Rural

Urbain

Note : un site du programme des besoins fondamentaux en matière de développement peut être rural ou urbain, selon son emplacement et ses caractéristiques.

- Veuillez préciser la première année de mise en œuvre du programme sur ce site :
- Type d'interventions effectuées sur ce site : (un seul choix)

Besoins fondamentaux en matière de développement

Programme des villes-santé

Programme des villages-santé

2. Informations démographiques

- Nombre de foyers :

Hommes

Femmes

- Nombre de personnes âgées de moins de 15 ans :

.....

.....

- Nombre de personnes âgées de plus de 15 ans :

.....

.....

3. Gestion des établissements de santé

Le site comprend-il un établissement de santé ?

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer quel type de personnel est responsable du fonctionnement de l'établissement de santé sur votre site.

médecins

infirmières

sages-femmes

pharmaciens d'officine

agents de santé

volontaires de santé / militants du domaine de la santé

autres (veuillez préciser)

4. Infrastructure de base et services sociaux

Veillez indiquer les infrastructures / services disponibles sur le site (cochez toutes les réponses pertinentes)

- Équipe médicale mobile
- Accoucheuses ayant suivi une formation
- École primaire
- Établissement d'enseignement secondaire
- Électricité
- Banque
- Eau de boisson saine (partiellement)
- Système de ramassage des ordures et d'élimination des déchets
- Routes pavées entre le site et la ville la plus proche
- Transports publics entre le site et la ville la plus proche

5. Organisation de la communauté

- Nombre de représentants de groupes ayant suivi une formation :
- Nombre de comités de développement du village ou de la communauté (établis de longue date) :
- Nombre d'hommes membres de ces comités :
- Nombre de femmes membres de ces comités :
- Nombre de sous-comités de développement du village ou de la communauté (établis de longue date) :

Si des sous-comités ont été constitués, veuillez indiquer le domaine d'activité concerné :

- Santé
- Femmes
- Jeunes
- Éducation
- Autre (veuillez préciser) :

- Existe-t-il sur le site une organisation non gouvernementale (ONG) locale en activité ? Une organisation communautaire en activité ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser le nom et le domaine d'activité de chacune d'entre elles.

Nombre	ONG ou organisation communautaire	Domaines d'activité

6. Éducation

	Hommes	Femmes
• Nombre de personnes âgées de plus de 15 ans ne sachant pas lire ou écrire :
• Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (de 5 ans à 15 ans) :
• Nombre d'enfants âgés de 5 ans à 15 ans inscrits dans un établissement scolaire :

7. Santé et assainissement

(toutes les données doivent porter sur les 12 derniers mois)

- Nombre de naissances vivantes :
- Nombre de décès de nourrissons de moins d'un mois :
- Nombre de décès de bébés âgés d'un mois à 12 mois :
- Nombre de décès de jeunes enfants âgés de 12 mois à 5 ans :
- Nombre de nouveau-nés présentant un faible poids de naissance (inférieur à 2500 g) :
- Nombre de mères décédées en raison d'une grossesse et de ses complications :
- Nombre de grossesses accompagnées par une accoucheuse ayant suivi une formation :
- Nombre d'enfants ayant dépassé l'âge de 12 mois à la date de l'établissement du rapport :
- Nombre d'enfants ayant dépassé l'âge de 12 mois à la date de l'établissement du rapport et ayant été vaccinés contre les maladies évitables par la vaccination :
- Nombre de foyers possédant un accès durable à de l'eau de boisson saine :
- Nombre de foyers possédant un accès à des installations d'assainissement stables (latrines et gestion des déchets solides) :

8. Principales interventions communautaires depuis début 2005

Projets	Nombre de bénéficiaires	Ressources investies (en USD)				
		Communauté	État	OMS	Autre	
					Nom	USD
Santé / nutrition						
Principal résultat :						
Égalité entre les sexes et condition féminine						
Principal résultat :						
Eau et assainissement						
Principal résultat :						
Régimes d'assurance-maladie communautaires						
Principal résultat :						
Classes d'alphabétisation						
Principal résultat :						
Modernisation des écoles						
Principal résultat :						
Centres de formation professionnelle pour les femmes						
Principal résultat :						
Centres d'initiation à l'informatique						
Principal résultat :						
Construction de routes						
Principal résultat :						
Agriculture						
Principal résultat :						
Élevage						
Principal résultat :						
Irrigation						
Principal résultat :						
Micro-crédit						
Principal résultat :						
Autre (veuillez préciser)						
Principal résultat :						

9. Aide-mémoire sur les besoins de la communauté et les plans d'avenir

.....
.....
.....
.....
.....

Rapport préparé par :

Signature :

Date :



Liste de contrôle pour le suivi et la supervision

Liste de contrôle pour le suivi et la supervision

Cet instrument est une version abrégée de la liste de contrôle en cent points comprise dans l'outil d'autosurveillance des initiatives communautaires¹. Il peut être utilisé pendant les visites rapides de supervision et de suivi effectuées sur les sites de mise en œuvre des initiatives communautaires. Chacune de ces visites ayant ses objectifs propres, il existe de nombreux autres outils et instruments permettant de simplifier la tâche du superviseur ou du fonctionnaire chargé du suivi sur le terrain. Certains d'entre eux sont trop détaillés et consomment donc beaucoup de temps ; cette liste de contrôle permettra de rationaliser l'exécution de ce travail et facilitera l'évaluation de la satisfaction au sein de la communauté, qui est l'objectif ultime des initiatives communautaires. À l'issue de son utilisation, cet outil fournit une vue d'ensemble de l'état d'avancement des interventions et des principaux domaines à améliorer.

Les superviseurs doivent également rechercher d'autres données probantes, par exemple en consultant les registres, les rapports ou les archives, et en ayant des entretiens avec différents interlocuteurs, au sein de la communauté notamment, y compris avec les prestataires de services. Les résultats obtenus grâce à cet outil permettront aussi aux représentants de groupes et aux membres des comités de développement communautaire de se rendre compte de l'importance d'une documentation appropriée et de l'enregistrement de toutes les interventions.

Cet outil est conçu spécifiquement pour les sites de mise en œuvre des initiatives communautaires, car le site permet d'accéder plus facilement aux éléments d'appréciation essentiels. Il encourage un enregistrement minutieux de ces éléments et l'utilisation d'un solide système de classement. Il porte sur les neuf domaines d'intervention principaux (cf. introduction).

¹ *Community-based initiatives self-monitoring tool: 100-point checklist*. Le Caire, Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, 2009.

Liste de contrôle pour le suivi et la supervision

Nom du site d'initiatives communautaires	Remplie par
District	Date
Gouvernorat/province	Signature

Questions	Situation		Remarques
	Oui	Non	
A) Organisation et mobilisation de la communauté			
<p>Un comité de développement local / du village a été constitué.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ses membres sont familiarisés avec leurs tâches et leurs responsabilités. • Les procès-verbaux des réunions sont disponibles. • Ses membres sont à la fois des hommes et des femmes. 			<i>Contrôler le fonctionnement du comité de développement communautaire, ses principaux résultats, l'existence de données probantes sur l'implication de ce comité ou du comité de développement du village dans la planification sanitaire et sociale locale en examinant les dossiers et en ayant des entretiens avec ses membres</i>
<p>Un centre communautaire servant à organiser divers événements (activités sportives, événements culturels locaux, centre d'information...) a été constitué.</p>			<i>Contrôler la satisfaction de la communauté et les installations disponibles</i>
<p>Des groupes de femmes et de jeunes, comprenant des volontaires de santé et des représentants de groupes, ont été formés et dotés de tâches claires leur permettant de contribuer au processus de développement local.</p>			<i>Nombre de groupes communautaires et données probantes sur leur contribution au développement sanitaire et social</i>
B) Collaboration intersectorielle et partenariats			
<p>Tous les représentants des principaux secteurs de développement² rencontrent le comité de développement de la communauté ou du village au moins une fois par mois et fournissent une assistance technique à leurs projets.</p>			<i>Contrôler les rapports de réunions, les résultats de la collaboration intersectorielle, la qualité de l'assistance technique et la fréquence des rendez-vous avec la communauté.</i>
<p>Des réunions intersectorielles d'équipe ont lieu chaque mois, et il existe des données sur les projets communs soutenus par le comité de développement du village/de la communauté, les institutions des Nations Unies, les ONG et les autres partenaires potentiels.</p>			<i>Rechercher les données probantes</i>

² Ces principaux secteurs sont la santé, l'éducation, l'agriculture, la protection sociale, l'administration locale et la santé publique.

Questions	Situation		Remarques
	Oui	Non	
C) Système d'information communautaire			
Les informations importantes sont collectées, analysées par la communauté (volontaires, représentants de groupes et comités de développement du village/de la communauté) et utilisées à des fins de promotion et de planification.			<i>Rechercher des exemples d'informations utilisées à des fins de planification ou de promotion : par exemple, si les données de l'enquête indiquent un taux de faible alphabétisation des femmes, contrôler si ce point est pris en compte dans la fixation des priorités locales, par la mise en place de cours d'alphabétisation pour les adultes, notamment.</i>
Les tableaux d'affichage de la communauté sont bien exposés, de façon à transmettre à ses membres les nouvelles et les informations sur les programmes.			<i>Rechercher toute sorte de modes d'information de la communauté sur les interventions en cours.</i>
D) Eau, assainissement et sécurité sanitaire des aliments			
Les sources d'eau sont reportées sur une carte et protégées ; un plan de traitement de l'eau a été élaboré et porté à la connaissance du comité de développement de la communauté ou du village ; l'environnement du site est propre.			<i>Contrôler le plan et le nombre de sources enregistrées. Visiter le bassin versant du programme pour vérifier sa propreté.</i>
La communauté est impliquée dans la sécurité sanitaire des aliments. Tous les magasins d'alimentation sont contrôlés par des inspecteurs en charge de ce domaine, et des bilans médicaux sont périodiquement effectués sur les manipulateurs de denrées alimentaires.			<i>Rechercher dans les registres la liste des établissements où l'on manipule des aliments et qui sont placés sous la supervision d'inspecteurs ; visiter certains magasins d'alimentation.</i>
E) Développement sanitaire			
Dans l'établissement de santé, on trouve tous les vaccins et médicaments essentiels ainsi que les instruments vitaux.			<i>Vérifier l'existence d'une liste de contrôle des médicaments et fournitures essentiels.</i>
Toutes les femmes enceintes reçoivent des soins prénatals en temps opportun, notamment la vaccination par l'anatoxine tétanique, et un plan pour un accouchement sans risque a été mis en place pour elles au cours du troisième trimestre de leur grossesse. Toutes les femmes peuvent bénéficier d'un accouchement sans risque et pratiqué dans de bonnes conditions d'hygiène, avec l'aide d'accoucheuses ayant suivi une formation.			<i>Consulter les registres de l'établissement de santé et avoir un entretien avec un certain nombre de femmes enceintes.</i>
Toutes les naissances sont enregistrées par les représentants de groupes et les volontaires de santé. Les enfants ont été vaccinés dès leur naissance et durant leur première année, dans le cadre du protocole national. Tous sont suivis jusqu'à l'âge de cinq ans.			<i>Contrôler le registre de santé de l'enfant et/ou les dossiers familiaux ainsi que les dossiers disponibles dans l'établissement de santé se trouvant sur le site de mise en œuvre.</i>

Questions	Situation		Remarques
	Oui	Non	
Les représentants de groupes et les volontaires de santé signalent tous les cas suspects de tuberculose, paludisme et autres maladies transmissibles à l'établissement de santé le plus proche. Les activités de suivi sont ensuite effectuées conformément à la formation que leur a dispensée le personnel de cet établissement.			<i>Inspecter les dossiers du comité de développement du village ou de la communauté, puis les comparer à ceux de l'établissement de santé.</i>
Le site de mise en œuvre des initiatives communautaires est exempt de crimes, violences et discriminations à l'encontre des femmes, des hommes ou de groupes ethniques.			<i>Entretiens avec des membres du comité de développement du village ou de la communauté et de quelques foyers.</i>
F) Préparation aux situations d'urgence et riposte			
Au cours des dix dernières années, les situations d'urgence fréquentes ont été identifiées et énumérées dans une liste, et le nombre de victimes ainsi que les infrastructures locales endommagées ou détruites ont été enregistrées.			<i>Des données existent.</i>
Les représentants de groupes et les volontaires de santé ont été formés sur les points suivants : plan local de préparation aux situations d'urgence et de riposte à celles-ci, modes de gestion des situations d'urgence et fourniture des premiers secours en temps et en lieu opportuns.			<i>Existence du plan de préparation aux situations d'urgence et de riposte, et évaluation des connaissances des volontaires de santé et des représentants de groupes ayant reçu une formation.</i>
Un plan d'urgence a été préparé et communiqué aux autorités locales compétentes à des fins de mobilisation des ressources et d'adoption des mesures nécessaires. La communauté connaît bien le plan d'urgence, sait ce qu'elle doit faire, à qui les signalements doivent être faits, et quelles sont les tâches de chacun pendant une situation d'urgence.			<i>Examiner le plan d'urgence et le calendrier des sessions d'information de la communauté.</i>
G) Éducation et alphabétisation			
Tous les enfants remplissant les critères sont scolarisés et aucun d'entre eux n'a abandonné ses études.			<i>Contrôler les documents et avoir un entretien avec le directeur de l'établissement scolaire. Examiner les dossiers du comité de développement du village ou de la communauté et les comparer avec ceux de la communauté locale et des établissements scolaires.</i>
Des classes d'alphabétisation pour adultes ont été ouvertes ; elles fonctionnent et le nombre de personnes ayant achevé les différents cours est affiché.			<i>Visiter des classes d'alphabétisation, avoir des entretiens avec certains adultes les ayant fréquentées et leur poser des questions simples sur les avantages retirés de la maîtrise de la lecture et de l'écriture.</i>

Questions	Situation		Remarques
	Oui	Non	
H) Développement des compétences, formation professionnelle et renforcement des capacités			
Il existe une liste des compétences, des intérêts et des domaines d'expertise locaux ; des mesures sont prises par le comité de développement du village ou de la communauté et par les secteurs de développement concernés.			<i>Contrôler les documents et/ou rapports et les registres.</i>
Un centre de formation informatique, des cours de langues et des installations sportives ont été mis en place ; ils sont autogérés et autofinancés par la communauté. Un système de frais d'inscription a été mis au point pour faciliter le fonctionnement d'un centre de financement indépendant.			<i>Rendre visite aux formateurs et aux étudiants et avoir des entretiens avec eux.</i>
Des fonds ont été investis dans des projets sociaux au cours des douze derniers mois.			<i>Rechercher les nouveaux investissements dans des interventions sociales ayant été enregistrés par l'administrateur de programme du comité de développement du village ou de la communauté.</i>
I) Activités de micro-crédit			
Toutes les questions financières sont enregistrées et suivies par le secrétaire en charge des finances du comité de développement du village ou de la communauté.			<i>Contrôler les dossiers disponibles et rendre visite aux bénéficiaires choisis. Le superviseur peut également évaluer les modifications sociales constatées dans la vie des bénéficiaires en recherchant des preuves directes et indirectes, au moyen d'indicateurs de changement comme une hausse de revenus, la scolarisation des enfants et leur vaccination, une amélioration de l'approvisionnement en eau et du système d'assainissement, etc.</i>
Une commission de service de 5 % à 10 % est prélevée sur chaque prêt générateur de revenu et déposée sur un compte séparé afin de réaliser des activités de développement social (fonds de développement social).			<i>Données sur certaines interventions soutenues financièrement par le fonds de développement social. Entretiens avec des bénéficiaires.</i>

Rapport trimestriel

Rapport trimestriel

District :

Province/gouvernorat :

Date :

Date de création du comité de développement du village / comité de développement communautaire :

Rapport portant sur la période (date) du :

au :

Projets et champ d'application¹

Population totale	Hommes	Femmes	Total
Nombre total de foyers			
Nouveau site d'initiatives communautaires mis en place au cours des trois derniers mois			
Titre des partenariats conclus au cours des trois derniers mois			
Ressources générées au cours des trois derniers mois (en monnaie locale)			
Changement(s) majeur(s) constaté(s) depuis le rapport précédent			

¹ Les dates de début et de fin (mois et année) de la période couverte par le rapport doivent être indiquées. Préciser les noms des sites sur lesquels le programme d'initiatives communautaires a été nouvellement introduit au cours de la période considérée. Mentionner en détail tout changement dans la mise en œuvre du programme, ou tout autre changement pouvant avoir des conséquences sur le programme.

Indicateurs sanitaires et sociaux¹

Indicateurs	Hommes	Femmes	Total
1. Nombre de naissances vivantes			
2. Nombre de décès quelle qu'en soit la raison (tous âges confondus)			
3. Nombre de décès d'enfants de moins d'un an, quelle qu'en soit la raison			
4. Nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans, quelle qu'en soit la raison			
5. Nombre d'enfants ayant atteint l'âge de 12 mois depuis le début de la période			
6. Nombre d'enfants ayant atteint l'âge de 12 mois depuis le début de la période et ayant été vaccinés contre la rougeole			
7. Nombre d'accouchements effectués avec l'aide de personnel formé			
8. Foyers disposant d'un accès à de l'eau de boisson saine			
9. Foyers disposant d'un accès à des latrines hygiéniques			
10. Foyers disposant d'un accès à un système de gestion satisfaisant des déchets solides			
11. Nombre de membres dans le comité de développement du village ou de la communauté			
12. Nombre de représentants de groupes ou de volontaires de santé			
13. Nombre de personnes ayant achevé un cours d'alphabétisation pour adultes au cours des trois derniers mois			

Indicateurs	Hommes	Femmes	Total
14. Nombre de personnes ayant achevé une formation qualifiante, formation professionnelle comprise			
15. Nombre de personnes ayant achevé un cours d'initiation à l'informatique			
16. Nombre de projets sociaux nouvellement créés			
17. Nombre de projets de micro-crédit nouvellement créés			

¹ Les informations de ce tableau ne concernent que la période couverte par le rapport, c'est-à-dire les 3 derniers mois.

Nombre de réunions, de formations et de visites de supervision¹

Réunions (nombre) effectuées avec		Formations		Visites de supervision	
l'équipe intersectorielle de soutien	les représentants de la communauté	Nombre	Type/ domaines	Date	Nom et qualité de la personne ayant effectué la visite
Remarques					

¹ Nombre de réunions organisées au cours des trois derniers mois, y compris celles auxquelles ont participé des membres de l'équipe intersectorielle de soutien ou des représentants de la communauté. Toutes les activités de formation réalisées durant cette période doivent être enregistrées, y compris les visites de suivi ou de supervision effectuées durant cette même période. Joindre également les rapports détaillés des activités citées.

Prêts et montants recouverts (en monnaie locale)¹

Nombre de familles/individus ayant besoin de prêts générateurs de revenu, d'après les critères approuvés par les membres du comité de développement du village ou de la communauté	
Nombre total de prêts émis au cours des trois derniers mois	
Nombre de prêts recouverts au moyen de remboursements échelonnés au cours des trois derniers mois	
Nombre de prêts différés (six mois après la date de remboursement convenue par le comité de développement du village ou de la communauté et ses bénéficiaires)	

¹ Ce tableau rend compte des prêts émis et des montants recouverts pendant la période, ainsi que des reports de recouvrement des prêts prévus par le plan de remboursement.

État financier¹

Catégorie	Solde de la période précédente (1)	Reçus au cours de la période (2)	Total (1+2)	Utilisation des fonds au cours de la période				Solde
				Prêts	Subventions (projets sociaux)	Coûts de fonctionnement	Total	
Fonds principaux								
Fonds de roulement								
Fonds de développement communautaire								
Total								

¹ Ce tableau doit être rempli avant le début de la période couverte par le rapport, afin d'identifier les données de départ. Indiquer ensuite les fonds reçus dans chacune des catégories. Les montants utilisés doivent être enregistrés. Le solde est la différence entre les fonds reçus et les fonds utilisés.

Outil d'évaluation

Outil d'évaluation

Cet outil pratique permet d'évaluer le programme d'initiatives communautaires. L'outil d'évaluation a été mis au point conformément aux instruments existants de suivi, de supervision et d'établissement de rapports trimestriels, et en tenant compte des neuf domaines essentiels. Pour préparer le processus d'évaluation des initiatives communautaires, une connaissance sommaire du pays dans lequel le projet est introduit est vitale. Il est donc nécessaire de remplir certains tableaux et formulaires, dans le but de bien comprendre la situation du pays.

À chaque domaine sont associées des questions directes et fondamentales, qui doivent obligatoirement être posées. L'évaluation doit être réalisée en organisant des groupes de discussion et des entretiens avec des groupes cibles, des administrateurs de programmes et des membres des comités de développement communautaire, en contrôlant les registres et les autres documents disponibles, et surtout, en effectuant des visites sur le terrain.

Les programmes d'initiatives communautaires doivent être évalués au plan local comme national. La première partie de l'évaluation porte sur les interventions locales ; elle implique des visites sur le terrain et des groupes de discussion. La seconde partie consiste surtout en des entretiens avec le coordonnateur national des initiatives communautaires, des membres des secteurs de développement et les responsables politiques nationaux.

De nombreux groupes de discussion seront organisés, car la consultation de tous les agents impliqués dans les programmes d'initiatives communautaires est vitale. Il est recommandé de débiter le cycle des entretiens avec les comités locaux, et de poursuivre par les différents membres de la communauté. La progression des interventions communautaires, la satisfaction de la communauté et son implication dans le développement local et les activités sanitaires peuvent être évaluées par des entretiens directs ou par des groupes de discussion avec les principales parties prenantes locales.

Quelques recommandations préalables à l'évaluation

- Le travail en équipe est préférable. Constituez une équipe et répartissez équitablement les tâches nécessaires parmi ses membres.
- Planifiez le processus d'évaluation et vérifiez que les ressources nécessaires, la logistique, le soutien financier, les salaires, etc. sont assurés. Réunissez les informations requises. Créez un plan d'action, comportant les différentes activités et tâches assorties d'un calendrier spécifique (qui fera quoi et quand ?)

Profil du pays

Profil du pays	
Démographie	<i>Population totale, strates des différents groupes d'âge et groupes ethniques, division territoriale</i>
Système de santé	<i>Structure et rôle du système de santé aux divers niveaux administratifs</i>
Normes socioculturelles	<i>Dimensions sociales de la vie, en particulier les normes et valeurs importantes pour les évaluateurs, qui influent sur les activités du programme</i>
Paix et sécurité	<i>Situation générale de la sécurité, notamment les conflits, les situations d'urgence et l'harmonie sociale entre les différents groupes ethniques</i>
Système économique	<i>Système d'économie de marché en vigueur et tableau d'ensemble de l'économie du pays</i>
Volonté des acteurs politiques	<i>Nature et étendue du soutien gouvernemental, liens avec les plans nationaux de développement, adhésion du gouvernement</i>
Partenariats	<i>Noms des partenaires nationaux et locaux et nature de leur engagement</i>
Promotion du programme et sensibilisation	<i>Stratégie de sensibilisation et de promotion, actions spécifiques et pertinence vis-à-vis des objectifs du programme</i>
Mobilisation des ressources	<i>Nature, quantité et origine des ressources générées à ce jour</i>

Principaux domaines du programme et population concernée

Décrire les principaux domaines sur lesquels portent les interventions du projet

Origine des fonds

Sources de financement (organisation, agence, bailleur de fonds)	(en monnaie locale)
Total des fonds alloués au programme d'initiatives communautaires durant l'année couverte par le rapport	
Fonds émis en vue de soutenir les projets de santé	
Fonds émis en vue de soutenir les autres types de projet (éducation, approvisionnement en eau et assainissement, développement de compétences, etc.)	
Fonds émis dans le cadre de prêts destinés à des activités génératrices de revenu	
Fonds utilisés en vue d'un appui technique, aux universitaires et aux chercheurs notamment	
Fonds utilisés pour couvrir les coûts du fonctionnement et de la maintenance	

Enquête initiale pour l'évaluation des initiatives communautaires

Cette enquête aidera l'équipe d'évaluation à comprendre la situation sociale du site de mise en œuvre. Si le pays compte de nombreux sites d'initiatives communautaires, l'évaluation sera réalisée à partir de certains sites choisis au hasard. Pour réunir les données, il convient d'utiliser les informations disponibles auprès des organisations internationales, des autorités gouvernementales et de la communauté. Le rapport trimestriel ou mensuel est une autre source de renseignements qui doit être consultée.

Indicateurs	Chiffres nationaux	Site de mise en œuvre
Démographie		
Population totale et superficie (en km ²)		
Population par groupes d'âge et sexe (rurale/urbaine)		
Principaux indicateurs sanitaires		
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)		
Taux de mortalité des moins de cinq ans (pour 1000 naissances vivantes)		
Pourcentage d'accouchements en présence d'accoucheuses ayant reçu une formation		
Pourcentage de couples ayant recours à des méthodes contraceptives modernes		
Pourcentage d'enfants d'un an vaccinés contre six maladies évitables par la vaccination (selon le protocole national)		
Pourcentage de femmes en âge de procréer ayant reçu la vaccination par l'anatoxine tétanique		
Pourcentage de mères ayant reçu des soins prénatals (taux de fréquentation : au moins quatre consultations pendant la grossesse)		
Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans bénéficiant d'un suivi régulier de sa croissance (selon le protocole national)		
Eau et assainissement		
Pourcentage des foyers disposant d'un accès à de l'eau de boisson propre (rural/urbain)		
Pourcentage de foyers équipés de latrines hygiéniques ou de toilettes (rural/urbain)		
Éducation		
Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire		
Pourcentage d'enfants ayant abandonné l'école primaire		
Taux d'alphabétisation des adultes (hommes et femmes)		
Protection sociale		
Système d'assurance de tout type (existant ou non, préciser le type)		

Indicateurs	Chiffres nationaux	Site de mise en œuvre
Développement économique		
Pourcentage de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté national (moins de 1 USD par jour et par personne)		
Taux de chômage (pourcentage d'adultes âgés de 20 ans à 35 ans n'ayant pas d'emploi rémunéré)		

Proposition de plan d'action pour l'évaluation

Activité	Stratégie	Personne responsable	Calendrier
Collecte des données			
Analyse des données			
Rédaction du rapport			
Présentation			

Outil d'évaluation pour le travail de terrain

Entretiens avec des groupes cibles et groupes de discussion

Membres des comités de développement du village ou de la communauté

Organisation et mobilisation de la communauté

- À quelle date le comité de développement du village ou de la communauté a-t-il été créé ?
- Combien de personnes ont-elles été choisies et formées pour devenir membres des comités de développement du village ou de la communauté, des sous-comités ou représentants de groupes ?
- Comment ont-elles été choisies, et quels étaient les critères de sélection pour l'appartenance aux comités de développement du village ou de la communauté ?
- La communauté a-t-elle été impliquée dans ce choix ?
- Quels sont les principaux avantages que la communauté retire des interventions liées aux initiatives communautaires ?
- Les comités de développement du village ou de la communauté connaissent-ils la présence de représentants de groupes et de volontaires de santé ?
- Existe-t-il une coordination entre les comités de développement du village ou de la communauté, les représentants de groupes et/ou les volontaires de santé ? Veuillez donner quelques exemples/preuves.
- Quelles activités pour le développement et la santé la communauté réalise-t-elle ?
- Existe-t-il un centre communautaire ou un autre espace disponible pour accueillir les réunions des comités de développement du village ou de la communauté ?
- Existe-t-il des centres communautaires tels que des équipements sportifs, des centres culturels locaux, des centres d'information communautaire, des salles communautaires ?
- Des groupes de femmes ou de jeunes ont-ils été créés ?
- Existe-t-il des données sur la formation de ces groupes communautaires ?
- Existe-t-il une collaboration entre les groupes de femmes, les groupes de jeunes et les comités de développement du village ou de la communauté ? Quels exemples ou preuves de cette collaboration peut-on citer ?
- Le programme des initiatives communautaires offre-t-il des avantages (en numéraire, en nature ou moraux) aux membres des comités de développement du village ou de la communauté ?
- Existe-t-il des critères pour la sélection des bénéficiaires des comités de développement du village ou de la communauté ?

Eau, assainissement et sécurité sanitaire des aliments

- Une carte de toutes les sources d'eau a-t-elle été dessinée ? Est-elle facilement disponible ?
- A-t-on mis en place un plan de chloration de l'eau ?
- Les sources d'eau et les zones environnantes sont-elles propres ?
- Les magasins d'alimentation sont-ils strictement contrôlés et suivis ? Combien de magasins satisfont-ils les normes requises ? Combien les dépassent ?
- Un système d'amendes a-t-il été mis en place pour ceux qui ne satisfont pas les normes requises ?
- Existe-t-il des campagnes communautaires impliquant les personnes dans la sécurité sanitaire des aliments et la salubrité de l'environnement ?

Développement sanitaire

- Les volontaires de santé enregistrent-ils toutes les naissances ? Si oui, comment ?
- Les volontaires signalent-ils tous les nouveaux cas de maladies transmissibles et non transmissibles ? Si oui, à qui ?
- Les comités de développement du village ou de la communauté ou les volontaires jouent-ils un rôle dans la fourniture des médicaments et des instruments nécessaires ?
- Les comités de développement du village ou de la communauté ont-ils mis en chantier ou élaboré une politique de réduction de la criminalité et de la discrimination dans la région ?

Préparation aux situations d'urgence et riposte

- Les membres des comités de développement du village ou de la communauté ont-ils participé à une session de formation sur les situations d'urgence et les premiers secours de base ?
- Existe-t-il un rapport sur toutes les situations d'urgence qu'a(ont) connues le(s) site(s) d'évaluation au cours des dix dernières années ? Ce rapport est-il disponible ?
- Les comités de développement du village ou de la communauté ont-ils mis au point un plan d'urgence pour leur zone ?
- A-t-il été communiqué à toutes les autorités et aux agents impliqués, pour le rendre plus efficace ?
- Chacun a-t-il été bien informé des rôles et responsabilités en cas de situation d'urgence ?

Activités de micro-crédit

- Un montant de 5 % à 10 % de chaque prêt générateur de revenu est-il prélevé pour développer des projets sociaux (fonds de développement social) ?
- Quels projets sociaux ont-ils été engagés à l'aide de la part de 5 % à 10 % réservée au fonds de développement social ?

Développement des compétences, formation professionnelle et renforcement des capacités

- Comment les comités de développement du village ou de la communauté déterminent-ils les priorités de la communauté en matière de formation professionnelle ?
- Une fois que les besoins de la communauté ont été identifiés et que les programmes locaux de développement des compétences ont été établis, quelles mesures les comités de développement du village ou de la communauté ont-ils pris pour satisfaire les besoins ?
- Existe-t-il des informations sur l'implication des comités de développement du village ou de la communauté dans les activités socioculturelles ?

Pour accomplir l'évaluation, les membres de l'équipe qui en sont chargés peuvent :**Consulter les rapports disponibles**

- Étudier les procès-verbaux des réunions du comité de développement du village ou de la communauté ayant eu lieu au cours des six derniers mois ;
- Étudier les rapports sur l'élection ou le processus de sélection et la nomination des membres des comités de développement du village ou de la communauté ;
- Contrôler la disponibilité de l'enquête initiale et ses résultats ;
- Étudier la(les) carte(s) des sources d'eau ;
- Dresser une liste des magasins d'alimentation dans le secteur et visiter certains d'entre eux choisis au hasard ;
- Vérifier l'enregistrement de tous les projets sociaux et générateurs de revenu ;
- Contrôler les registres et les rapports financiers ;
- Contrôler les registres du centre de santé (nouveau-nés, vaccination, etc.) ;
- Vérifier le signalement des maladies transmissibles et non transmissibles ;
- Vérifier l'existence d'un plan d'urgence ;
- Contrôler l'existence de rapports énumérant toutes les situations d'urgence passées ;
- Étudier le registre des micro-crédits octroyés par le comité de développement du village ou de la communauté.

Faire des visites sur le terrain

- Rendre visite à certains bénéficiaires des projets sociaux et générateurs de revenu ;
- Visiter des sites de projets ;
- Visiter le centre de santé ainsi que le centre de santé maternelle et infantile (le cas échéant) ;
- Évaluer la propreté des rues ;
- Visiter les sources d'eau locales.

Membres de l'équipe intersectorielle locale**Collaboration intersectorielle et partenariats**

- Une équipe intersectorielle officielle a-t-elle été constituée pour soutenir les projets communautaires ?
- Ses membres se réunissent-ils au moins une fois par quinzaine pour évoquer les projets en cours ?
- Les procès-verbaux des réunions sont-ils archivés et facilement accessibles ?
- Quels sont les principaux projets réussis accomplis par une collaboration intersectorielle ?
- Existe-t-il un mémorandum d'accord signé et fonctionnel entre le comité de développement du village ou de la communauté et des bailleurs de fonds / organisations / organisations non gouvernementales, etc. ?
- Quels avantages les partenariats ont-ils permis d'obtenir ? Qu'est-ce que la communauté y a gagné ?
- Existe-t-il un plan pour de nouvelles collaborations avec des partenaires potentiels ?

Représentants de groupes

Choisir certains représentants de groupes ou volontaires de santé, et organiser un groupe de discussion ou une entrevue de groupe.

Système d'information communautaire

- Un centre d'information communautaire a-t-il été mis en place ? Si oui, quand ? Où se trouve-t-il ?
- Une formation sur la collecte et l'analyse de données sanitaires et sociales a-t-elle été dispensée ?

- Quels projets ont-ils été élaborés après la collecte et l'analyse des données ?
- La communauté est-elle tenue informée des résultats de la collecte de données et des décisions prises en conséquence ? Si oui, comment ?
- Les représentants de groupes connaissent-ils l'existence d'un tableau d'affichage présentant toutes les informations et annonces importantes ? Si oui :
- À quelle fréquence les informations de ce tableau sont-elles renouvelées ?
- Comment les informations importantes du tableau d'affichage sont-elles collectées ? Par exemple, par des formulaires d'information, des groupes de discussion, des questionnaires, des enquêtes, d'autres méthodes ?

Pour accomplir l'évaluation, les membres de l'équipe qui en sont chargés peuvent :

- étudier les procès-verbaux des réunions avec les membres de l'équipe intersectorielle ;
- examiner la liste des projets mis en œuvre au cours des six derniers mois ;
- consulter les différents mémorandums d'accord avec des partenaires ou des organisations ;
- consulter les manuels de formations sur les systèmes d'information communautaires ;
- étudier les rapports de session de formation communautaire et les informations disponibles sur la collecte et l'analyse de données.

faire des visites sur le terrain

- visiter certains sites de projets ;
- visiter le centre d'information communautaire, s'il existe.

Membres de la communauté (certains d'entre eux)

Choisir au hasard des membres de la communauté sur la liste des foyers et organiser un groupe de discussion ou une entrevue de groupe avec eux.

Système d'information communautaire

- En tant que membre de la communauté, à quelle fréquence consultez-vous le tableau d'affichage dans un but d'information ?
- En tant que membre de la communauté, estimez-vous que les informations fournies par le centre d'information communautaire et présentées sur le tableau d'affichage sont utiles ?

Eau, assainissement et sécurité sanitaire des aliments

- Des campagnes communautaires impliquant des professionnels de la sécurité sanitaire des aliments et de la salubrité de l'environnement ont-elles été lancées ? Si oui, quand et comment y avez-vous pris part ?
- En tant que membre de la communauté, avez-vous reçu des informations au sujet de la localisation des sources d'eau dans votre secteur ? Si oui, de qui les avez-vous reçues, comment et quand ?

Développement sanitaire

- Vous sentez-vous en sécurité dans votre village ou votre quartier ? Avez-vous été témoin de discriminations dans votre communauté ?
- De quand date votre dernière visite à l'établissement de santé ?

Développement des compétences, formation professionnelle et renforcement des capacités

- Êtes-vous satisfait des différentes activités socioculturelles organisées par le programme des initiatives communautaires ?

Pour accomplir l'évaluation, les membres de l'équipe qui en sont chargés peuvent :

faire des visites sur le terrain

- visiter le centre d'information communautaire et vérifier l'existence d'un tableau d'affichage communautaire ;
- rendre visite à certains vendeurs d'aliments ;
- visiter le centre de santé ainsi que le centre de santé maternelle et infantile, s'il existe ;
- visiter les lieux de mise en œuvre des différents projets sociaux en cours.

Sous-groupes de la communauté

Propriétaires de magasins d'alimentation

Eau, assainissement et sécurité sanitaire des aliments

- Les manipulateurs et les marchands de denrées alimentaires sont-ils formés lors de campagnes sur la sécurité sanitaire des aliments ?

Sages-femmes et infirmières

Développement sanitaire

- En tant que sage-femme, avez-vous suivi une formation particulière pour fournir une aide à l'accouchement ? Où fournissez-vous cette aide, de manière générale ? Chez la patiente, par exemple, ou bien à votre domicile, dans un établissement de santé, un dispensaire... ?
- Combien d'accouchements avez-vous aidé au cours des six derniers mois ?

Femmes enceintes et mères ayant accouché récemment

Développement sanitaire

- Votre accouchement a-t-il été aidé par une sage-femme ou une infirmière ayant suivi une formation ?
- Avez-vous reçu des soins après votre dernier accouchement ?
- Votre bébé a-t-il été enregistré aussitôt après sa naissance ? Qui a enregistré sa naissance et où ?
- Votre bébé a-t-il été vacciné avant d'atteindre l'âge d'un an ? A-t-il bénéficié d'une visite de suivi par un médecin ou une infirmière ?

Enseignants et formateurs

Éducation et alphabétisation

- Les enfants (garçons et filles) fréquentent-ils l'école régulièrement ?
- Les enfants âgés de six ans sont-ils tous scolarisés à l'école primaire ?
- Y a-t-il des enfants qui ont abandonné l'école primaire ?
- Existe-t-il des classes d'alphabétisation pour adultes dans le secteur ?
- Combien d'adultes (hommes et femmes) ont-ils fréquenté ces classes jusqu'à présent ?
- L'éducation sanitaire fait-elle partie de ces classes d'alphabétisation ?

Développement des compétences, formation professionnelle et renforcement des capacités

- Existe-t-il des données probantes sur l'implication du comité de développement du village ou de la communauté dans les activités socioculturelles ?
- Êtes-vous satisfait des différentes activités socioculturelles organisées par le programme des initiatives communautaires ?

Bénéficiaires de micro-crédits

Choisir au hasard certains bénéficiaires de projets générateurs de revenu sur la liste des prêts octroyés pendant les douze derniers mois et organiser un groupe de discussion ou une entrevue de groupe avec eux.

Activités de micro-crédit

- Avez-vous été informé sur les questions en rapport avec la santé ?
- Estimez-vous que ce type de crédit est utile à la communauté ?
- Un montant de 5 % à 10 % de chaque prêt générateur de revenu est-il prélevé pour développer des projets sociaux (fonds de développement social) ?
- Quels projets sociaux ont-ils été engagés à l'aide de la part de 5 % à 10 % réservée au fonds de développement social ?

Pour accomplir l'évaluation, les membres de l'équipe qui en sont chargés doivent :

effectuer des contrôles

- choisir au hasard certaines écoles primaires et consulter les registres pour contrôler la scolarisation ;
- étudier le registre d'inscription des adultes fréquentant une classe d'alphabétisation.

faire des visites sur le terrain

- rendre visite à certains vendeurs d'aliments ;
- visiter le centre de santé ainsi que le centre de santé maternelle et infantile, s'il existe ;
- visiter les lieux de mise en œuvre de quelques-uns des différents projets sociaux et générateurs de revenu en cours ;
- visiter les classes d'alphabétisation pour adultes, étudier les matériels de formation disponibles et évaluer les connaissances des étudiants ;
- visiter certaines écoles ;
- évaluer l'impact des projets de micro-crédit et la situation sociale des bénéficiaires.

Évaluation de la mobilisation nationale

Entretiens avec les autorités nationales

Groupes cibles : le coordonnateur national des initiatives communautaires, la direction de la santé, certains membres des secteurs de développement, les organisations non gouvernementales, les universitaires au niveau national

Entretiens avec les membres des autorités nationales pouvant communiquer des informations sur la détermination politique du gouvernement et son implication dans la planification, la gestion et l'extension des initiatives communautaires au niveau national. Les questions qui suivent correspondent aux neuf grands domaines de suivi et de supervision utilisés dans les outils de suivi, de supervision et d'établissement de rapports. Elles sont donc recommandées.

- La responsabilisation de la communauté à l'égard du développement sanitaire fait-elle partie du plan et de la politique de santé nationaux ? (consulter le plan national de santé et préciser la partie ou le chapitre dans laquelle [lequel] les initiatives communautaires apparaissent)
- Comment noteriez-vous (sur une échelle de 1 à 4) la force de la collaboration intersectorielle en faveur de l'action sanitaire aux plans national et local dans votre pays (cf. tableau ci-dessous) ?

Niveau	Inexistante (1)	Au stade initial de planification (2)	Réussie, mais dépend de l'investissement personnel du gouverneur / responsable du département de la santé (3)	Bien établie et durable, avec des tâches et des responsabilités claires pour tous les secteurs de développement (4)
National				
Province / État				
District / local				

- Pouvez-vous citer de bonnes pratiques illustrant l'implication communautaire dans les programmes / interventions liés à la santé ? Par exemple, la formation de volontaires de santé, la mise en œuvre d'un programme communautaire de lutte contre le paludisme, l'implication de la communauté dans la vaccination des enfants ou des programmes d'assainissement... ?
- Quelle est la fréquence de vos visites au(x) site(s) de mise en œuvre ? (quand avez-vous visité un site de mise en œuvre d'initiatives communautaires pour la dernière fois ?)
- Comment percevez-vous les capacités des formateurs nationaux et des autorités nationales en ce qui concerne l'extension des initiatives communautaires ?
 - Auto-suffisantes
 - Le pays devrait devenir auto-suffisant au cours des six prochains mois.
 - Le pays s'est doté d'un plan de formation des formateurs.
 - Auto-suffisance impossible au cours des douze prochains mois

- Comment percevez-vous l'action des autres coordonnateurs de programmes nationaux de santé, pour ce qui concerne leur utilisation des initiatives communautaires comme stratégie visant à atteindre les objectifs liés à la santé ? (entretiens avec les coordonnateurs nationaux du Programme élargi de vaccination, du programme de santé de la mère et de l'enfant, des soins de santé primaires, de l'éducation sanitaire, du programme de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, etc., pour déterminer la force de la collaboration intersectorielle)
 - Bien établie (il existe de nombreuses bonnes pratiques, qui sont bien diffusées)
 - Certains coordonnateurs de programmes sont intéressés et travaillent à présent avec la communauté pour renforcer leurs propres objectifs
 - Nous encourageons tous les programmes liés à la santé à tirer profit de la méthode des initiatives communautaires et à rejoindre les sites de mise en œuvre, et réalisons une planification en ce sens.
 - Il ne se passe rien dans ce domaine.
- Établissez la liste des principaux partenaires, bailleurs de fonds et organisations non gouvernementales impliqués dans des activités et interventions aux niveaux national et local (à quelle fréquence rendez-vous visite à vos partenaires ? Existe-t-il des procès-verbaux des réunions ?)
- Les outils actuels d'établissement de rapports, de suivi et d'évaluation fournissent-ils suffisamment d'informations pour évaluer le programme ?
- D'après votre expérience, comment évaluez-vous le rôle de la communauté dans le développement sanitaire local ? (utiliser des indicateurs pour comparer les périodes précédant et suivant l'introduction du programme d'initiatives communautaires)
- Existe-t-il une politique nationale de promotion des micro-crédits ? Oui Non
- Existe-t-il un plan ou une politique d'assurance maladie au niveau national ? Oui Non

L'investissement dans la santé, en particulier dans celle des populations pauvres, est au cœur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Afin de soutenir cette stratégie, le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale œuvre activement en faveur des initiatives communautaires dans les pays de la Région, encourageant des actions telles que les Besoins fondamentaux en matière de développement, les villes-santé, les villages-santé et le Rôle de la femme dans la santé et le développement. Ces approches sont fondées sur le principe selon lequel un bon état de santé – qui est en soi un objectif important – est essentiel aux personnes pauvres pour qu'elles puissent acquérir les aptitudes leur permettant de satisfaire durablement leurs besoins fondamentaux et de surmonter leur pauvreté. La collection Initiatives communautaires est conçue pour faciliter la gestion de ces initiatives. Elle s'adresse par exemple aux représentants des pouvoirs publics, des communautés, de l'OMS, des autres institutions internationales et des organisations non gouvernementales.



Autonomiser les populations
Bâtir des vies plus saines

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Initiatives communautaires

Organisation mondiale de la Santé

Bureau régional de la Méditerranée orientale

BP 7608

Cité Nasr

11371 Le Caire

Égypte

Tél. : (+202) 2670 2535 / 2276 5029

Télécopie : (+202) 2670 2492 / 4

Courriel : cbi@emro.who.int



9 789290 217480